

Carnet de notes



Entrevue avec le DGPN

du 13/09/2017

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNSA
a
Police



M. Eric Morvan, nouveau directeur général de la police nationale

Le 13 septembre 2017, une délégation UNSA Police composée de Philippe Capon, secrétaire général et Olivier Varlet, secrétaire général adjoint était reçue par M. Eric Morvan, directeur général de la police nationale ainsi que M. Julien Defer, son adjoint.

Voici notre carnet de notes...

Une entrevue de premier contact

M. Morvan succède à M. Falcone dans le fauteuil de directeur général. C'est donc très légitimement que notre organisation, l'UNSA Police, entrera en contact avec lui afin de remonter des problèmes, proposer des solutions, porter les revendications et, certainement, travailler sur des projets.

Mais tout ceci a un préalable. Dans un premier temps, des présentations officielles ont été nécessaires afin de détailler les orientations et méthodes de travail de notre organisation syndicale. C'est dans ce cadre qu'une entrevue de premier contact s'est tenue le 13 septembre 2017.

Valorisation des carrières

En préalable, l'UNSA Police a demandé le respect strict du protocole signé en 2016 pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers dans la police nationale, aussi bien pour les mesures individuelles que le calendrier. Dans le cadre des mesures d'accompagnement, nous insistons sur le fait qu'il est urgent d'avancer sur :

- la prise en charge partielle de la complémentaire santé ;
- les conditions de restauration des personnels de la police nationale travaillant en horaires atypiques ;
- la problématique du logement des personnels de la police nationale
- les avantages sur les transports, qui se font toujours attendre



Le DGPN nous a affirmé sa volonté de ne pas remettre en cause le protocole, aussi bien dans ses mesures que dans son calendrier

Budget & moyens

Pour l'UNSA Police les annonces d'augmentation des effectifs devront s'accompagner d'un suivi budgétaire de haut niveau pour 2018. Le détail des missions et la continuité de la politique de désengagement des tâches indues doivent être réaffirmés et finalisés...



Le directeur général nous annonce que la présentation du budget 2018 sera effectuée prochainement...

Temps de travail

Les directives européennes imposent 11 heures de repos quotidien et des règles de repos hebdomadaire. Mais ces règles ne sont pas appliquées partout, loin s'en faut. Les tergiversations de l'administration et la non prise en compte de ce sujet par certaines directions opérationnelles est inadmissible pour l'UNSA Police. Les réunions de concertation doivent se tenir prochainement. L'UNSA Police exige que ce dossier soit traité sans délai avec passage en Comité technique avant la fin 2017.



Le DGPN confirme l'ouverture prochaine des travaux sur ce dossier et la mise en place de réunions avec les syndicats.

Cycles de travail

Nous estimons que 14% des unités ont adopté le cycle «vacation forte». Ce nombre extrêmement faible laisse des marges de manœuvre pour qu'il puisse être mis en place plus largement dans davantage de circonscriptions. L'état des effectifs dans nombre de circonscription ne permet en l'état que ce cycle puisse être généralisé partout ; aussi, l'UNSA Police demande qu'un bilan puisse être effectué sur la mise en place des nouveaux cycles.

L'UNSA Police demande une attention particulière sur l'île de La Réunion. Les policiers Réunionnais n'ont pas à être les victimes d'une gestion locale catastrophique. Le cycle vacation forte doit être mis en place.



Le DGPN nous confirme sa volonté d'effectuer un bilan sur les nouveaux cycles

Police de sécurité du quotidien

La «police de sécurité du quotidien» annoncée par le Président de la République et le ministre de l'Intérieur nécessite pour l'UNSA Police des travaux importants sur :

- la simplification de la procédure pénale et la « gestion du petit judiciaire »
- la prise en compte des charges spécifiques à ce type de changement et à la clarification des superpositions des organisations précédentes : ZSP, BST...
- la fin de la politique du chiffre toujours sournoisement présente
- la fin de la PRE liée à cette politique du chiffre

L'UNSA Police demande qu'un cycle de concertation puisse être mis en place dans le cadre d'une expérimentation ciblée.



Le DGPN nous confirme la volonté du ministre de mettre en place la «police de sécurité du quotidien». Ses services travaillent sur ce dossier et une négociation sera mise en place avec la parité syndicale.

SDLP

Nous avons évoqué deux problèmes principaux concernant le *service de la protection* :

→ Le nombre d'**heures supplémentaires** que totalisent un grand nombre de collègue du SDLP est anormalement élevé. Cette situation qui dure depuis trop longtemps est inacceptable. L'UNSA Police demande que soit mis en place le paiement des heures supplémentaires.

→ L'UNSA Police demande que le délai de mise en paiement des **frais de mission** soit raccourci. Les policiers du SDLP n'ont pas à amputer leur budget personnel pour assurer les missions qui leurs sont confiées



Le DGPN nous confirme que le problème des heures au SDLP doit trouver une solution.

Ressources humaines

Les affectations en sortie d'école et la gestion particulière qui l'accompagne ont atteint leurs limites. Il est anormal que des règles statutaires aujourd'hui dépassées privent les policiers parisiens de toute possibilité de mutation alors que des postes sont vacants en province.

La règle d'une première affectation avec blocage durant 8 ans doit être revue.



Le DGPN nous fait remarquer qu'en l'état, les règles statutaires ne permettent pas d'évolution mais prend bonne note de notre demande.

Un courrier lui sera envoyé sur ce sujet.

CRS

Nous avons parlé de la situation des CRS : la crise de l'IJAT, l'emploi des missions et les problèmes d'effectifs.

Ces points vont faire l'objet d'une communication spécifique.

Pas de réponse sur tout...

Vous constaterez, en lisant ce carnet de notes, que nous n'avons pas obtenu de réponses sur tout. Il ne s'agit que d'un premier contact avec le directeur général. D'ores et déjà, la plupart des points abordés ont trouvé de l'écho. Des réunions vont être organisées. Est-ce une bonne chose ? Nous verrons.

Mais comme notre confiance dans les réunions est limitée, nous ne manquerons pas de saisir directement M. le directeur général par écrit, et solliciter de futures audiences pour obtenir des réponses claires -et des solutions- sur les dossiers ciblés dont nous avons parlé lors de cette entrevue.

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

